

CONSEIL GÉNÉRAL  
DE  
VICH

## Résumé des décisions prises lors du Conseil Général de Vich du 22 juin 2021, présidé par M. Roger Brand.

### ➤ Appel nominal

65 membres convoqués, 43 présents

### ➤ Adoption du Procès-Verbal 13 mars 2021.

*Le procès-verbal est accepté à forte majorité des votants*

### ➤ Adoption de l'ordre du jour.

*L'ordre du jour modifié est adopté*

### ➤ Préavis n°06/2020-2021 - Rapport sur les comptes et décharge de la gestion pour l'année 2020.

*Le Préavis n°6/2020-2021 est accepté l'unanimité et en donne décharge à la Municipalité pour la gestion pour l'année 2020.*

### ➤ Préavis n°07/2020-2021 – Adoption du Règlement du Conseil Communal

1. Amendement article 95 du règlement du Conseil Communal :

« Le rapport de la Municipalité sur la gestion, les comptes arrêtés au 31 décembre précédent, accompagnés, cas échéant, du rapport et du rapport-attestation du réviseur, sont remis au Conseil au plus tard le 31 mai de chaque année et renvoyés à l'examen de la commission de gestion et à la commission des finances pour la partie des comptes arrêtés au 31 décembre précédent »

*L'amendement est accepté 36 OUI, 0 NON, moins 8 abstentions*

2. Amendement article 35 et article 24 chiffre 6 :

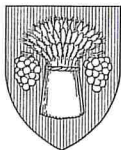
« Le secrétaire peut, sur autorisation du bureau, faire enregistrer les séances du Conseil. Il a la garde et l'usage exclusif des enregistrements. Les enregistrements sont effacés une fois le procès-verbal accepté par le Conseil Communal. » à l'Article 24 chiffre 6 « le cas échéant, de proposer au Conseil de procéder à l'enregistrement d'une séance ainsi que son éventuelle diffusion »

*L'amendement est accepté à la majorité des votants, moins 4 abstentions*

3. Amendement :

« Que le nombre de membres (40) et de suppléants (12) du Conseil Communal de Vich soit inscrit dans le règlement, tel que publié par la Municipalité à l'occasion des dernières élections pour le Conseil Communal. »

*L'amendement est refusé 15 OUI, 23 NON et 4 abstentions*



CONSEIL GÉNÉRAL  
DE  
VICH

## Résumé des décisions prises lors du Conseil Général de Vich du 22 juin 2021, présidé par M. Roger Brand.

### 4. Amendement :

« Que pour une meilleure compréhension, les informations suivantes y figurent : la table des matières, la table des abréviations, les définitions essentielles. »

*L'amendement est accepté à l'unanimité, moins 2 abstentions*

*Le Préavis n°7/2020-2021 est accepté tel qu'amendé à forte majorité des votants, moins 5 abstentions*

- Préavis n°08/2020-2021 - Demande de crédit de CHF 65'000 pour l'amélioration de la place de jeux de la Commune de Vich.

*Le Préavis n°8/2020-2021 est accepté, 1 contre*

- Préavis n°09/2020-2021 - Demande d'un crédit de CHF 240'000 pour la réalisation d'un bouclage du réseau d'eau sous pression (ESP) et le renforcement de la défense incendie à Vich

*Le Préavis n°9/2020-2021 est accepté à forte majorité des votants, moins 2 abstentions*

- Préavis n°10/2020-2021 Nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE)

*Le Préavis n°10/2020-2021 est accepté, moins 5 abstentions*

Fait à Vich, le 23 juin 2021

Au nom du Conseil Général

Le Président  
Roger BRAND



La Secrétaire  
Valérie ZEENDER